



Comité Social et Territorial du conseil régional de la Région Normandie du 8 juin 2026

Déclaration préalable de la CGT-CRN

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

En ouverture de cette séance, la CGT-CRN souhaite rendre hommage à Edgar Morin, figure intellectuelle majeure de notre époque, humaniste, démocrate convaincu et antifasciste engagé.

Son parcours et ses travaux nous rappellent combien la démocratie, le débat d'idées et l'émancipation humaine nécessitent une vigilance permanente.

Cette référence nous conduit naturellement à des interrogations plus larges :

Que faisons-nous aujourd'hui des enseignements de l'histoire lorsque nous voyons ressurgir des discours de rejet, de division et de stigmatisation qui fragilisent la cohésion sociale et le vivre-ensemble ?

Que faisons-nous aujourd'hui quand les idées fascistes de l'extrême droite s'imposent dans le discours politique décomplexé de la classe dominante ?

Comme vous le savez, ces tristes réalités se constatent partout dans le monde.

L'idéologie fasciste progresse de façon terrifiante.

Depuis 130 ans, la CGT combat le fascisme avec force et détermination et elle le combattra toujours, car c'est dans son ADN !

La CGT s'insurge sans réserve contre l'extrême droite, car ce n'est pas une formation politique comme les autres. L'extrême droite est une imposture sociale, c'est le pire ennemi des travailleurs, le pire ennemi des fonctionnaires, le pire ennemi du peuple et le pire ennemi des syndicats ! Elle est en guerre contre le syndicalisme, ce n'est pas une légende ni autre « fake news » !

Pour exemple, le nouveau maire d'extrême droite de Carcassonne a engagé une procédure visant à expulser les organisations syndicales de leurs locaux.

Et ce n'est pas fini. Partout, les digues sautent les unes après les autres jusqu'à banaliser le fascisme.

Ici au Conseil Régional de Normandie, une élue d'extrême droite a rejoint récemment le groupe « La Normandie conquérante » du président Hervé Morin.

Quelle honte ! Dans une région de Normandie qui a connu le débarquement des forces alliées contre l'envahisseur nazi.

C'est une nouvelle étape franchie vers une union des droites et cela nous fait froid dans le dos...

La démocratie n'est jamais acquise, par voie de conséquence, la paix et la liberté sont sans cesse remises en question.

En France, la démocratie est malade, voire elle a disparue. Nous sommes dans un régime oligarchique.

C'est pourquoi la CGT réaffirme l'importance de la démocratie sociale dans le monde du travail.

Les élus de la Région Normandie, comme l'ensemble des acteurs de la vie publique, ont la responsabilité de favoriser les conditions d'une véritable prise en compte des expressions collectives des agents régionaux, portées par les représentants du personnel.

La CGT-CRN refuse que les orientations budgétaires servent une nouvelle fois de prétexte à l'absence de réponses concrètes aux revendications légitimes des agents.

Nous affirmons que la justice sociale, la reconnaissance du travail et l'amélioration des conditions de vie des personnels ne sont pas des dépenses superflues mais de véritables choix politiques.

En effet, le 21 mai dernier, la CGT-CRN a adressé un courrier au Président de Région concernant l'application de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Douai relative à l'illégalité de l'indemnité compensatrice régressive.

À ce jour, de nombreux agents continuent de subir les conséquences de cette situation.

Nous exigeons que la collectivité exécute sans délai cette décision de justice et régularise la situation des agents qui subissent l'indemnité compensatrice depuis 10 ans.

Cette question intervient dans un contexte d'une forte augmentation du coût de la vie.

Les agents régionaux, comme l'ensemble des salariés, subissent de plein fouet cette forte augmentation du coût de la vie.

Cette situation nourrit un sentiment d'injustice sociale de plus en plus marqué.

La CGT rappelle que le travail doit permettre de vivre dignement.

Les agents publics ne peuvent être les variables d'ajustement des choix budgétaires.

C'est pourquoi la CGT agit à deux niveaux :

- Des revendications nationales comme l'indexation des salaires sur le SMIC, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la prise en compte des primes pour le calcul de la retraite.
- Des revendications locales comme l'ouverture immédiate de négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire, notamment de l'IFSE.

Au sujet de l'IFSE, notre demande était claire. Or la réponse apportée par l'administration ne répond aux attentes des agents.

L'administration prétend connaître les difficultés rencontrées par les agents, rappelle l'existence de dispositifs sociaux et évoque diverses mesures d'accompagnement.

Mais ces mesures ne comportent :

- aucun engagement de revalorisation de l'IFSE ;
- aucun calendrier de négociation ;
- aucune perspective budgétaire ;
- aucune réponse concrète face à l'aggravation du coût de la vie.

Les aides sociales, aussi utiles soient-elles, ne peuvent se substituer à une politique salariale.

De même, renvoyer la question de l'IFSE à une future démarche de GPEC revient à reporter une problématique immédiate vers un dispositif de gestion des ressources humaines dont les objectifs sont d'une toute autre nature.

La demande d'ouverture de négociations demeure donc entière.

Aujourd'hui, nous allons rendre des avis sur la Protection Sociale Complémentaire.

La CGT reste très attachée à la sécurité sociale mise en place par Ambroise Croizat en 1945 !

Un des principes fondateurs de la sécurité sociale est basé sur la solidarité : on cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins.

Il ne devrait pas exister de protection sociale complémentaire.

Raison pour laquelle la CGT revendique, au niveau national, une sécurité sociale intégrale, une prise en charge de 100% de tous les frais de santé. Car la santé n'a pas de prix et ne doit pas être assimilée à une marchandise et livrée aux marchés financiers.

C'est pour les agents de la région Normandie, que la CGT-CRN a participé activement aux négociations - malgré un calendrier particulièrement contraint ces derniers mois - afin d'obtenir le meilleur niveau possible de garanties. Il a fallu taper du poing sur la table pour arriver à une amélioration budgétaire.

Les personnels de la région vont bénéficier, à compter du 1er janvier 2027, d'une couverture santé et prévoyance améliorée.

Cependant, la CGT-CRN restera vigilante quant à la qualité des prestations proposées, à leur accessibilité et à leur évolution dans le temps.

Enfin, nous souhaitons revenir sur le projet « Flex Office ».

Nous refusons que le déploiement de « Flex Office », motivé par des considérations budgétaires, soit imposé de façon autoritaire aux agents. Là aussi, la santé des agents ne doit pas être une variable d'ajustement.

Les retours recueillis auprès des agents font apparaître un signal social préoccupant.

Une majorité des répondants exprime des réserves ou une opposition au projet, principalement en raison des conséquences qu'il pourrait avoir sur:

- la cohésion des équipes ;
- le maintien des collectifs de travail ;
- la qualité de vie au travail ;
- l'isolement ;
- les conditions matérielles d'exercice des missions.

Les inquiétudes exprimées rejoignent les constats formulés par de nombreuses études consacrées au « Flex Office » et à ses impacts sur la santé mentale au travail.

Les données relayées notamment par le CESER Normandie et diverses études menées par des experts spécialisés, des sociologues et des psychologues, aboutissent aux mêmes conclusions.

Le collectif des cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise de la CGT a mené un travail de fonds sur les risques psycho-sociaux pour élaborer des rapports et un document pédagogique, un « Sociomètre » classant les causes des risques sur une échelle de 1 à 25.

Le flexoffice se situe en 15^{ème} position, favorisant un environnement de travail hostile.

Pour toutes ces raisons, la CGT-CRN demande le retrait de ce projet motivé uniquement par des raisons financières.

Pour terminer, la CGT-CRN réaffirme son attachement à une démocratie sociale réelle.

La CGT-CRN continuera à porter ses revendications avec détermination, dans l'intérêt des agents et du service public.

Merci de votre attention.

Les élu(e)s CGT-CRN